La honte comme communication

Discours officiels et expériences sénégalaises du Covid 19

Patrice CORREA

université Gaston Berger, Saint-Louis

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.8659

Résumé : Cet article analyse la honte comme une forme spécifique de communication, notamment dans le contexte du Covid 19. Il postule l'idée d'un paradoxe entre un phénomène qui « ne se dit pas » et la nécessité de sa gestion par une obligation de communiquer. C'est ainsi que la communication publique (celle de l'État) et la communication sociale (celle des acteurs de l'intermédiation sociale) ont conduit les victimes à sortir de leur silence, du fait même de la honte. Ce qui constitue un effort de thérapie non seulement individuelle mais aussi sociale.

Mots-clés : communication, honte, covid 19, victimes, souffrance

Introduction

Comment questionner la notion de « honte » en sciences de l'information et de la communication sans paraître fantaisiste ? Que peut-mieux exprimer la honte qui ne soit pas une parole ? Pourtant, comme émotion négative, la honte n'est pas moins une forme de communication, notamment dans des société où les cultures seraient qualifiées de « haut contexte » par l'anthropologue Edward Hall[1]. Par un état d'âme ou un état d'esprit, des attitudes, des comportements, des mots, le silence, l'esquive, la suggestion ou l'implicite, la honte se manifeste. Quelle que soit donc sa forme, elle est « hautement communicationnelle », au cœur des relations sociales comme mécanisme de régularisation pouvant surgir dans des circonstances inattendues. Il s'agit souvent

[1]Dans la théorie de Edward T. Hall, en matière de communication/culture, il existe deux types de sociétés. Celles de « haut contexte » où la communication est plus implicite, moins matérialisée par le verbe. Le contexte prend le dessus sur les mots tandis que les relations sociales ont une place particulièrement importante dans les interactions. Celles de « bas contexte » seraient caractérisées par une communication plutôt explicite, traduite par des mots et d'autres signes plus perceptibles. Les mots l'emportent sur le contexte. La parole écrite y joue un rôle majeur.

de situations où le sentiment de culpabilité, corollaire de la honte (Hartmann & Lœwenstein, 1962) s'empare d'un individu qui estime avoir fait du tort à sa société. On peut alors comprendre que « *la honte et la culpabilité impliquent des communications interpersonnelles, mais aussi des influences culturelles* » (Emde & al, 2002 :335). En nous plongeant dans les sphères éthique, morale et socioculturelle, l'objet offre un vaste champ d'investigation qui va de la communication interpersonnelle aux dynamiques de groupe en passant par la communication sociale et la communication culturelle.

Le sentiment de honte s'est invité au Sénégal, dans la communication publique, la communication sociale et même dans la communication sanitaire, comme une partie de la crise de la pandémie du Covid 19. La pandémie du Covid 19 est apparue non sans placer la honte au centre des liens sociaux « incriminés », « soupçonnés », voire « suspendus » le temps de la maîtrise du fléau. Ainsi, dans les formes de communication citées plus haut, la honte a mis en évidence le caractère délicat des rapports sociaux sur le plan de la réciprocité et de la responsabilité entre citoyens sénégalais.

Au registre du dégradant ou du détestable, les représentations liées à la pandémie ont amené les victimes à verser dans la contrition, la justification de leur état. En plus de les mettre en « quarantaine sanitaire », le sentiment de culpabilité développé les a aussi conduits dans une « quarantaine sociale ». Et, pendant que les victimes formulaient des paroles « expiatoires », les pouvoirs publics et les professionnels de la santé se situaient dans un ordre discursif « réparateur » et moralisateur, comme pour se mettre dans un environnement culturel de « bas contexte ». Les deux approches sont presque identiques en termes d'objectifs : solliciter la bienveillance de la communauté (société) vis-à-vis des victimes souffrant en silence, c'est-à-dire en attitude et comportement.

Ce sont donc les récits de ces victimes en quête d'une réhabilitation morale ou d'une justification de leur état qui inspirent une problématique de recherche au carrefour des sciences de la communication, de la psychologie et de l'analyse du discours. Or, à travers une de ses fonctions, la honte opère en sentiment de mal-être, analysable comme une expression orale ou comportementale d'un rapport dépréciatif à soi et à la société. Elle se présente comme l'affirmation d'une souffrance ou d'un aveu de faute. Même dans sa forme « silencieuse », elle est d'une communicabilité digne d'une anthropologie et d'une psychologie individuelle de la communication. Car, entre effacement et discrétion, le sentiment de honte suscite une envie d'introspection, de mise en cause de soi-même. Le présent article fait le pari de l'analyse de la honte à la fois comme forme de communication, manifestation du contrôle social et symptôme d'une violence sociale diffuse. Dès lors, cette morale sociale répressive rend évidentes, à travers l'expérience des victimes de la Covid 19, les fragilités de nos sociétés en termes de stigmatisation, d'assignation et de culpabilisation. Notre travail repose sur l'étude de quatre (4) témoignages de victimes recueillis à Saint-Louis (Sénégal), à travers des courts-métrages réalisés par des étudiants en Cinéma. L'article est structuré autour de trois (3) moments forts : la mise en perspective théorique de la honte dans les sciences de la communication, l'analyse du sentiment de honte dans les communications élaborées contre la Covid 19, les effets de la honte dans la gestion de la pandémie de Covid 19.

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

1 De la honte dans la communication sur la Covid 19 au Sénégal

« *La honte est honte de soi devant autrui* » disait Jean-Paul Sartre (1943), parce qu'elle traduit, en partie, un rapport à soi-même et à autrui. Elle donne « *envie de se réfugier sous terre* »[2] parce que cette dimension sociale s'adresse à la sphère de l'intime comme le regard de la société projeté sur soi. En somme, elle est « *un huis clos et condamne au silence puisqu'elle est vécue comme irrévocable, le sujet ne pouvant que subir et se cacher* »[3]. Les sociologues la qualifieraient sans doute de « fait social », notamment pour sa coercitivité insurmontable. Dans la sphère publique, la honte se matérialise en un « contrôle social » (C. Montandon, 1982), une répression morale ou un jugement. La honte devient ainsi un sujet de discussion impliquant des enjeux publics. Un exemple éloquent nous est fourni par un individu ayant contaminé une partie de sa famille pendant la crise de la Covid 19. En effet, un Sénégalais résidant en Italie, aurait bravé les interdictions de circulation pour rentrer au pays. Il aurait contaminé sa famille, notamment sa fille qui, à son tour, aurait transmis le virus à ses camarades d'école. Cette situation a provoqué une attitude de distance et même de rejet vis-à-vis de la jeune écolière, non sans susciter à son égard rejet et honte, au point d'obliger son père à exprimer publiquement ses regrets et sa culpabilité. Considérant le contexte où la maladie est associée au « manque d'hygiène », la porte a été ouverte à la stigmatisation et à la culpabilisation des victimes.

La honte est donc un problème et une problématique. Après l'avoir décrit comme « *[…] cet espace psychique vil, marqué du signe de l'abjection, qu'il est impossible de préserver du risque d'intrusion d'autrui* », Serge Tisseron ajoute : « *la honte ne se dit pas, ne se montre pas, ne se représente pas* » (Tisseron, 2007). Toute la problématicité est dans la formule : « ne se dit pas, ne se montre pas, ne se représente pas ». Elle doit, en conséquence, être tue.

Autant elle ne se dit pas (c'est-à-dire, elle se sous-entend), autant sa prise en charge relève de l'ordre du dicible. Autrement dit, il faut communiquer sur la honte qui, somme toute, s'exprime dans l'effacement, la suggestion, l'implicite ou le silence. Une telle problématique offre un champ à modèles théoriques d'analyse connus pour leur capacité d'interprétation des subtilités expressives. Le premier est l'anthropologie de la communication. Elle fournit l'approche totale, le caractère totalisant de la communication. Le tout communicationnel ou le « tout est communication » Batesonien implique le silence, l'implicite de E. T. Hall (1978), l'attitude, la kinésique (mouvement) de Ray Birdwitchell (1970), l'esquive, l'évitement mais aussi la honte. Toutes ces modalités sont interprétées comme des formes de communication. Le second est l'approche motivationnelle. Elle est chère aux psychologues de la communication comme Edmond Marc (2016 :42) et associe à chaque type de communication une motivation. Elle questionne les raisons, ou du moins les motivations, des acteurs en situation de communication en impliquant (Dragomir, 2021) « l'écoute », « le respect » et « l'empathie ». Dans cet article, cette approche aide à comprendre les raisons de la prise de

[2] « envie de se réfugier sous-terre, de se dérober au regard de lautre », Alexandra Pizzuto, in Marie-Claire, https://www.marieclaire.fr/honte-sentiment-explications1347648.asp

[3] D. Scotto di Vettimo, « Métapsychologie et clinique de la honte : son statut, ses manifestations, son traitement psychothérapique », *op. cit.*, p. 15.

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

parole des victimes, en quête de respect et d'empathie, sachant que la honte conduit souvent au silence.

La question de recherche proposée ici est relative aux mécanismes par lesquels la honte a été prise en charge par la communication. La honte dénoncée dans la communication publique et sociale et la honte exprimée dans les récits des victimes. Paradoxe ! Dans le premier cas de figure, la communication publique et la communication sociale s'approprient la question de la stigmatisation, pour dénoncer les « stigmatiseurs » et renforcer « la résilience » des victimes. C'est au nom de l'intérêt général : la paix sociale et le vivre ensemble. Telle est notre première hypothèse ! Dans le second cas de figure, la honte ressentie comme un stigmate, « une marque sur la peau » (Goffman, 1975) est une souffrance vécue par les victimes. Le regard pesant des autres sur elles agit en sanction sociale, un rejet, culpabilisation … Ayant le sentiment d'avoir tort de contracter un virus dangereux pour la communauté, les victimes eurent tendance à s'exprimer soit, pour « confesser » clairement leur émotion soit, pour guérir de leur souffrance par l'attitude, le corps expressif, la communication visuelle, la suggestion…

2 Anthropologie et psychologie de la communication des victimes

L'approche anthropologique de la communication en fait une activité sociale totale. Elle met en exergue les dimensions verbales et non-verbales, révèle les implications socioculturelles des interactions et transactions, donne à la culture, au contexte et au sens leur place dans la compréhension des actes, attitudes, comportements et expressions…. Pour en savoir plus, les travaux de l'École de Palo Alto, commentés et vulgarisés par Yves Winkin (2014), permettent de soulever quelques principes majeurs en théorie.

2.1 La dimension « communication sociale »

On postule l'idée que toute communication, qu'elle soit individuelle ou interindividuelle, s'inscrit dans une matrice socioculturelle plus englobante. C'est cette « métastructure » qui lui donne sa portée sociale en termes de significations. Dans le cadre du discours de nos enquêtés, ce n'est pas seulement d'un récit individuel narré qu'il s'agit, mais aussi d'une expérience sociale exprimée sous la forme d'une confession. Autrement dit, le narratif des personnes « covidées », enchâssé dans une discursivité purgatoire, doit toute sa force signifiante, au-delà de la rhétorique situationnelle (la crise), aux stigmates sociaux de la vie quotidienne. Les victimes sont donc constamment en situation d'expliquer leur marginalisation et de solliciter la clémence de la communauté.

2.2 La « participation à la communication ».

Ce principe met en lumière le contexte et le sens. Le sens n'est ni donné d'avance, ni figé. Il se construit et même se co-construit entre acteurs "interactants" et "transactants" à travers une compétence et une performance culturelles. En l'occurrence, il peut s'agir du surgissement d'un sens co-construit ou, du moins, du processus de déconstruction de la honte, dans un contexte de nécessité de re-nouer le lien social fragilisé par une maladie qui isole les individus, même dans la sphère domestique. On

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

peut faire l'hypothèse que la communication sur l'expérience des personnes touchées par le virus est un effort (participation) de dédramatisation d'un événement et de déconstruction de la honte comme sanction sociale et morale. Ici la sanction sociale est « bricolée » pour être un outil de compassion et d'acceptation des victimes.

2.3 L'implication du chercheur dans l'activité communicationnelle

Si le chercheur n'est pas désincarné, parce qu'il est acteur de l'environnement de la production des connaissances, comment ne pas reconnaître son implication consciente ou inconsciente dans le processus rôle d'élaboration conceptuelle ? La confection de son matériau de travail peut contribuer à une heuristique subjectiviste. Ce principe rappelle l'importance du positionnement épistémologique du chercheur, de l'éthico-épistémologie (G. Ferry, 1997) dans le protocole scientifique devant le prémunir d'un objectivisme radical, somme toute illusoire. Autant dire que le chercheur participe à la « sémantisation », à la « dé-sémantisation » ou à la « re-sémentisation », en l'occurrence, à la qualification ou à la disqualification des concepts. En l'espèce, c'est de sa participation à la re-qualification de la notion de « honte » comme sentiment et/ou émotion qu'il s'agit. En contexte de pandémie, la communication sociale et la communication publique ont eu tendance à déconstruire la notion de honte, à lui ôtant ce caractère moral dépréciatif afin d'aider les victimes à s'assumer et se faire traiter, au lieu de se taire et d'en souffrir.

2.4 De l'importance du terrain

L'impérieuse nécessité de passer par le terrain conduit à considérer la pandémie comme un contexte et les victimes ayant accepté de partager leurs expériences de « porteurs du virus » comme des cas d'école. Toute expérience de vie peut être un terrain d'observation en communication. Celle des personnes malades de la pandémie n'en est pas moins. Souffrance physique et morale, mise en quarantaine, perception négative et regard réprobateur de la communauté, besoin de s'expliquer sur son état… sont des faits qui, dans une approche anthropologique et psychologique, peuvent interpeller le chercheur. Par ailleurs, la dimension « intentionnalité » dans le discours des victimes remplit le rôle d'un acte de communication. L'observation sur le terrain est ici une obligation ethnographique : « savoir voir », « savoir être avec » et « savoir écrire », etc.

À côté des apports de l'approche anthropologique en termes d'interactions, de transactions, de co-construction du sens et d'analyse des expressivités non-verbales et des implicites, il faut recourir au concours de la psychologie de la communication, notamment à son approche motivationnelle. Cette dernière a l'avantage d'ouvrir des pistes à explorer en termes d'enjeux (identitaires, territoriaux, relationnels et conatifs) de la communication (Marc, 2016, p. 43) pour mieux comprendre les motivations des acteurs en situation de communication : pouvoirs publics, professionnels et victimes.

3 De la honte dans tous ses états

Pendant la pandémie, on a pu constaté une cohabitation de diverses formes de communications dans l'espace public sénégalais. De la communication gouvernementale orientée vers la gestion de la crise et la mise en œuvre de l'action de l'Etat, à la

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

communication sociale et/ou communautaire destinée à sensibiliser les populations, en passant par la communication politique et la communication des institutions internationales, la question de la honte a traversé tous les discours. Si la communication des institutions publiques internationales a été la matrice d'inspiration de la communication des institutions publiques sénégalaises (Correa, 2023, p. 81), force est de reconnaître que la problématique des émotions a été omniprésente dans toutes les approches déclinées. Pour ainsi dire, « l'effet peur » avec le catastrophisme assumé des institutions publiques, « l'effet culpabilité », et plus tard, « l'effet honte » ont émaillé les prise de parole des acteurs : dirigeants, experts et professionnels de la santé, personnalités de la société civile…. Chaque forme s'est efforcée de la prendre en charge.

3.1 Une communication publique au secours des victimes

Communication d'intérêt général (Zémor, 2005), la communication publique a été portée par les institutions publiques (présidentielle, ministérielle) les différents démembrements de l'administration publique (SNEIPS, COUS) mais aussi par leurs partenaires (ONG et associations et structures de la société civile)… C'est aussi, selon la théorie, une communication de la pédagogie de l'action publique et du « rendre compte », matérialisation de la légitimité et de la crédibilité des institutions publiques (Pasquier, 2013). La communication publique a également pour vocation de générer ou du moins de renforcer le lien social, de rendre possible le « faire-nation ». Si dans ses différents discours, le Président de la République, Macky Sall, est revenu très souvent sur la prise en charge des personnes contaminées, c'est sans doute pour mettre en exergue la gravité des dimensions psychosociales et la nécessité de contrôler les drames humains et sociaux qui sont une autre composante de la crise. C'est tout le sens de sa formule préventive : « *ajouter de la crise à la crise* ». En insistant sur l'impérieux devoir de lutter contre leur stigmatisation, il pouvait ainsi combiner la dimension « pédagogie » à celle du « lien social » telles qu'elles sont théorisées en communication publique. Ainsi se comprend son plaidoyer en faveur des victimes : « *Stigmatiser un malade, c'est ajouter de la souffrance à la souffrance* » (29 juin, 2020). Dans l'objectif de prendre en charge cette souffrance, il renchérissait en prônant la compassion à leur égard : « *un malade mérite compassion* ». Dans le même ordre d'idées, en écoutant les discours des acteurs du Ministère de la santé et de l'action sociale, on sent la même tonalité, dans le même registre compassionnel. Le ministre n'en faisait pas moins en déclarant au sujet de la Covid 19 « q_u'elle n'est pas une maladie de la honte_ ». Au total, la communication publique était à la rescousse des victimes car leur stigmatisation était une souffrance supplémentaire, une mise au ban traduite par leur mise en quarantaine.

3.2 Une communication sociale entre santé publique et lien social

La communication sociale, « *l'une des modalités fondamentales de la conduite humaine* » (Fischer, 2020, p. 193) peut se comprendre comme « *l'ensemble des processus d'échanges et de diffusion médiatique ou institutionnelle dans la société* » (Douyère, 2010, p. 73). En temps de crise, elle est mise en œuvre par des organisations socio-caritatives, communautaires ou des personnalités publiques, afin d'inciter au changement de comportement et préserver l'équilibre social. Si « *la communication sociale*

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

est la correction par la persuasion des comportements jugés préjudiciables » (Kapferer, 1984 : 13), elle incite chaque individu à assumer sa part de responsabilité dans la lutte contre les fléaux et les menaces à la société : alcoolisme, accidents de la route, pollution, dégradation de l'environnement. Face au Covid 19, les médias sénégalais ont fait preuve d'approches empiriques, présents sur le terrain à travers des émissions d'information et de sensibilisation. On peut citer, entre autres, « *Dan Corona de la TFM* » animé par le journaliste Elhadji Assane Gueye et « *Mbass mi* » de la *Rts1*, *avec Ramata Dème*… Des initiatives d'artistes, spécialisés dans les cultures urbaines, ont été aussi lancées. La chanson « *Dan Corona* » d'un collectif d'artistes, le single des artistes du groupe « Y'en a marre » intitulé « *fagaru ci coronavirus* » ou encore le collectif « *Na fi jogge* » s'inscrivent dans cet élan de solidarité. La finalité est de juguler le virus tout en gardant les liens sociaux. Mais dans ce registre, la question de la honte s'est invitée non seulement pour une plus grande efficacité de la lutte et pour préserver le lien social, « facteur du vivre-ensemble ». Les paroles de l'infectiologue sénégalais, le Professeur Moussa Seydi, sont sans ambages : « *une maladie n'est pas une honte, cette maladie n'est pas une honte. La stigmatisation des malades fait que beaucoup de personnes refusent de se faire tester même en cas de symptômes. Il y a des personnes qui préfèrent rester chez elles, même certains personnels de santé refusent de se faire tester. C'est un danger pour eux, pour leur entourage et pour notre travail. Cette maladie est une maladie comme les autres* ». Au total, la communication sociale a été tiraillée entre deux objectifs : lutter contre la propagation du virus et préserver la dignité des victimes. Cette double vocation explique l'effort des émetteurs à naviguer entre la sphère sanitaire et la sphère sociale, combattre la maladie tout en gardant la dignité du malade.

4 De la production inconsciente de la honte

S'appuyant sur un échantillon de soixante (60) Sénégalais (entre Dakar, Thiès, Saint-Louis et Ziguinchor, en juin 2020), notre enquête a permis de relever et de constater que les représentations associées à la maladie sont relatives à la mort, au danger, à l'hygiène, à la honte… La « mort » est évoquée en raison des statistiques nationales et internationales qui ont fait de la pandémie l'une des plus importantes de l'histoire de l'humanité. Aussi, à de cause sa forte capacité de propagation (contagion), la notion de « danger » a été très récurrente dans les nuages de mots des enquêtés. Si la question de « l'hygiène » a été évoquée, c'est qu'elle est cœur de tous les discours concernant les mesures préventives. Quant à « la honte », elle est agitée du fait des symptômes jugés « affreux », « choquants », en lien avec l'hygiène, la misère, la pauvreté, l'intégration sociale, le style de vie, le modèle culturel. Le postulat proposé ici est, qu'au-delà de la honte habituellement associée à certaines catégories de maladie (la gale, la lèpre, le Sida, Ébola…), la communication de masse médiatique a pris le dessus sur celui de la communication scientifique. Cette situation a conduit à des biais sémantiques ayant glissé vers l'étiquetage, l'assignation et la stigmatisation[4]. Dès lors la honte liée au coronavirus a été indirectement ou inconsciemment « construite » et mise en œuvre

[4]Le discours institutionnel international est tombé dans ce piège. Antonio Guttierrez, Secrétaire Général de l'ONU déclarait : « même si la population est plus jeune que dans les pays développés, il y aura nécessairement des millions de morts en Afrique »… Dans le même sillage, Tedros Adhamon Ghebreyesus invitait « l'Afrique devrait se réveiller » et à « se préparer au pire ».

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

tout au long du processus d'information-communication dans la « sémantisation », la « mise en agenda » médiatique, la formulation des stratégies de lutte et dans les actes et attitudes face aux malades. La honte est alors mobilisée comme sujet pertinent dans les communications publiques et sociales à plusieurs niveaux.

4.1 Le marché de Wuhan ou marché de la honte ?

Dans le processus de mise en agenda de la maladie, l'hypothèse d'une origine animale du Coronavirus a été émise alternativement à celle d'une erreur de manipulation en laboratoire scientifique (Manus, 2022, p. 24). Le marché aux viandes d'animaux sauvages de Wuhan (*Jeune Afrique*, 2020) cité dans cette hypothèse fait que la construction médiatique de l'information a facilité le biais cognitif dans l'apparition de la maladie et les représentations qui lui sont associées. Il s'est ainsi établit un lien de causalité entre l'animal et l'homme. Sur le plan anthropologique cette hypothèse remet au goût du jour les préjugés sur les traditions alimentaires, sur la « pureté » et « l'impureté » des produits de consommation, leur statut ou leur acceptabilité dans les rapports interculturels… Que mange-t-on ? Comment se nourrit-on ? Peut-on tout manger ? Les images de médias internationaux (CNN, France 24, BBC…) présentant des conditions d'hygiène minimales n'ont fait que nourrir les fantasmes sur les habitudes alimentaires prêtées aux Chinois et rappeler les pratiques africaines incriminées au moment de l'épidémie à virus Ébola. Comme pour l'expérience d'Ébola, l'idée de consommer (Iskam, 2016) des viandes dites de brousse est directement incriminée ou au moins soupçonnée dans un contexte africain où ce type de régime alimentaire est habituel. S'il est avéré que le marché de Wuhan serait le point de départ de la propagation du virus, il est fort à parier qu'il fait l'objet d'une incrimination, d'une stigmatisation qui remet en cause un certain régime alimentaire ainsi que des pratiques d'hygiène jugées inappropriées. La honte serait donc liée au déficit d'hygiène et à la consommation d'aliments « impropres ».

4.2 Distanciation et mise en quarantaine une sanction sociale humiliante ?

Dans la stratégie de lutte contre la propagation du virus, la notion de distanciation physique, différente de la distanciation sociale, a été décrétée pour réduire le risque de contamination. Cette distance subitement installée dans les relations sociales provoque la suspicion réciproque entre les individus, car elle remet en cause le mode traditionnel de la socialisation et du « faire-société » : les socialités par « le toucher ». En cas de contamination, des espaces dédiés à la mise en quarantaine ont été aménagés : hôtels, installations provisoires, habitations réquisitionnées… Ces « espaces de mise au ban » ou « expiatoires » ressemblaient à des marges d'exclusion où les victimes devaient se battre pour se libérer d'un virus socialement inacceptable. Ils pouvaient, dans les représentations, renvoyer aux clos "carcéral" ou "purgatoire". Dans les familles, dans les lieux de culte, dans les commerces de proximité, les gestes élémentaires de socialités par le toucher sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Comment comprendre que des personnes partageant le même environnement domestique s'évitent, à plus forte raison dans des sociétés de type communautaire ? D'ailleurs, en cas de contamination ou de contact avec une personne contaminée, la mise en quarantaine qui est un isolement médical prend l'allure d'une exclusion tandis que ses conditions rappellent l'expérience

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

carcérale. Cette mise au ban de la société, si temporaire soit-elle, génère un sentiment de culpabilisation des malades.

4.3 Kinésique et proxémique imposées ; suspicions provoquées.

Avec les mesures politico-sanitaires adoptées, les funérailles ne pouvant plus être organisées comme d'autres cérémonies, il fallait repenser autrement les interactions et rites quotidiens à travers la kinésique, science des mouvements développée par Ray Birdwhistell (1970), la proxémique, science des interactions spatiales et ses quatre sphères, initiée par Edward T Hall (1971), sans oublier sa théorie de la « dimension cachée » (1978). Mais il s'agit ici d'une kinésique et d'une proxémique imposées par des contraintes politiques et sanitaires. Ainsi, la coercitivité des mesures a conduit à une mise en cause des rites. Ces derniers ont vu leur fonction de liance et de reliance, leur pouvoir symbolique et leur communicabilité changer. Car, s'il y a une distance physique entre un défunt et les siens ou entre personnes endeuillées, toute hypothèse heuristique énoncée doit tenir compte des contraintes du contexte au risque d'être biaisée. Or, les distances physiques observées dans les lieux publics, les lieux de culte, les transports n'étant pas voulues, elles ont provoqué un climat de méfiance réciproque comme un dispositif artificiel d'auto-surveillance et d'auto-contrôle social. Cette nouvelle situation est en contradiction totale avec la sphère de l'intime, la sphère personnelle, celle sociale ou celle publique telles que théorisées par Hall. En conséquence, pour éviter de contracter le virus ou de le transmettre, chacun s'efforçait de cultiver des réflexes proxémiques conditionnés, qui ne sauraient constituer un baromètre de la nature des liens sociaux. Par ailleurs, le non-respect de cette discipline de l'espace suscite de réelles suspicions qui ont progressivement distendu les acteurs sociaux. Ce n'est donc plus que la peur qu'il faut tenir en compte dans cette distanciation, mais aussi la honte de subir une attitude dégradante.

5 Extraits de *récit des victimes : béances sociales, catharsis et réparations*

Sur un autre registre, on peut considérer que l'expérience des malades et leurs témoignages constituent un matériau précieux de recherche. Contrairement à la communication publique et à la communication sociale, l'expérience des victimes est fondée sur un vécu réel, celle d'une souffrance physique, psychologique et morale ayant engendré un récit pénitentiel. Ce type de récit agit à la fois comme *catharsis,* engagement (forme de lutte), confession (*mea culpa*) et dédramatisation (banalisation) face à une épreuve sociale semblable à un suicide fataliste. Les représentations associées à la maladie et aux malades, l'obligation de participer à la lutte, la nécessité de séparer la maladie et le malade et l'utilité pédagogique des expériences des victimes sont autant de raisons de s'exprimer. Si leurs paroles ont mis en lumière des formes de souffrance « inexprimable », elles ont aussi révélé des fractures sociales qui justifient ici la notion de béance.

La notion de béance renvoie à la conséquence selon l'approche d'Edgar Morin. Les fissures sociales qui mettent à nu les paradoxes dans nos systèmes sociaux, dès lors que survient une crise. Selon Morin : *« Le mot [crise] sert à nommer l'innommable ;*

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

il renvoie à une double béance : béance dans notre savoir (au cœur même du terme de crise) ; béance dans la réalité sociale où apparaît la crise ». Or, dans cette crise, La honte peut être un analyseur pertinent d'un certain nombre de fissures comme forme de communication « dicible et implicite ».

La première catégorie de béance touche au paradoxe de la double fonction de la honte. La fonction de sanction sociale et de régulateur social retournée pour jouer la fonction de dédramatisation et de de culpabilisation de soi, aux fins d'avoir les attitudes et comportements appropriés (sensibilisation, responsabilité et vigilance…). En voici quelques exemples :

patient n° 1 : « *pour dire vrai, cette maladie n'était pas si dure que ça. Le plus dur, c'était l'isolement, le fait d'être enfermé. J'ai tout de suite pensé à ceux qui sont dans les prisons. Même si ma famille était contente que je sorte du centre, les gens me fuyaient à cause de ma maladie… La covid 19 est une malédiction mais, elle s'en ira inchalla* ».

L'idée de malédiction qui fait que les gens fuient le malade renseigne suffisamment sur l'état de souffrance morale qui selon le témoignage est plus insupportable que la souffrance physique.

patient n° 2 : « *J'étais inquiet quand j'ai su que j'ai attrapé la maladie. Je pensais qu'on viendrait me chercher et que la maison serait fermée, que tout le monde saurait qu'il y avait une personne malade. Car à cette période, les gens pensaient que cette maladie était une malédiction… L'accueil dans les centres de traitement était terrifiant avec des blouses portées par les soignants et tout le dispositif mis en place pour nous accueillir était flippant* ».

Comme pour le premier témoignage, le deuxième insinue la honte à travers les expressions suivantes : « *Je pensais qu'on viendrait me chercher et que la maison serait fermée, que tout le monde saurait qu'il y avait une personne malade ».* Là encore, le regard accusateur et réprobateur de la société a pris le dessus sur la maladie en tant que telle, si bien que les victimes semblent plus préoccupées par cette violence sociale.

La deuxième béance est relative à la fragilité du lien social au sein des communautés sénégalaises. En effet, il a suffi d'un « virus », certes dangereux, pour qu'au nom d'un salut collectif, le lien social soit mis à rude épreuve au point de créer de réelles remises en cause du système social. Le rapport aux morts a changé aussi bien que le rapport aux familles endeuillées. L'exemple des jeunes de Malika[5] refusant l'enterrement d'une personne morte de la Covid 19 en est un exemple éloquent. Cette attitude a augmenté l'angoisse et l'isolement des personnes porteuses du virus, au point que nombre d'entre elles n'ont pas souhaité se révéler auprès des structures compétentes.

Conclusion

Les diverses formes de communication observées pendant l'expérience sénégalaise de la pandémie de la Covid 19 montre une complexité qui caractérise toute crise de grande

[5] Une commune de la banlieue de Dakar. Comme dans d'autres localités, des voix se sont levées et des actions menées pour interdire l'inhumation de personnes décédées des suites de la maladie.

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

ampleur. Les communications ont pu cohabiter, malgré leurs caractères souvent antinomiques. Ainsi, on pourrait conclure ce texte en pointant le paradoxe dynamique entre la communication implicite (la honte) et la communication explicite, vaincre la honte. L'exigence de gestion des crises dans la crise s'est imposée de sorte à prendre en charge à la fois une communication publique, une communication sociale et une communication thérapeutique. Mais l'analyse de la honte comme problématique a l'avantage de révéler les béances de la société et la fragilité de son récit irénique. La honte est donc l'expression « silencieuse » d'un puissant outil de contrôle social. Elle est aussi un instrument de ré-examen du contrat du vivre ensemble à travers ses fonctions latentes, mais aussi comme thérapie individuelle et sociale. Dans leur prise de conscience de l'importance de la prise en charge de cette problématique, les professionnels de la santé comme les pouvoirs publics considèrent la honte comme un problème pouvant être une crise dans la gestion de crise. En effet, dans les prises de parole du personnel de santé comme dans les récits de personnes contaminées, la honte a été posée comme un facteur de discrimination, de stigmatisation, de repli sur soi et même de violence morale.

Bibliographie

Ray L. Birdwhistell (1970), *Kinesics and context. Essays on body motion communication*, Philadelphia, University of Pennsylvanian Press.

Patrice Correa (2022) « De l'international au nation. La communication publique sur la pandémie du Covid 19. Exemple du Sénégal », in *Revue africaine de Communication*, Nouvelle Série, n° 5 ; p. 80-93.

Anda I. Dagomir (2021), Formation de médecins en counseling pour le changement de comportement : état actuel des connaissances et développement d'un nouveau modèle de formation, thèse de doctorat de Psychologie, Université du Québec à Montréal.

David Douyère (2010), « La communication sociale : une perspective de l'Église catholique ? Jean Devèze et la critique de la notion de « communication sociale », in *Communiquer*, 3-4, p. 73-86.

Erving Goffman (1975), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit.

Gilles Ferry (1997), « L'éthico-épistémologie des sciences humaines », in *Recherche & Formation*, n° 24, p. 71-78.

Heinz Hartmann et Loewenstein, Rudolph. M. (1962). *Notes on the superego. The Psychoanalytic Study of the Child,* 17, 42-81.

Jean-Noël Kapferer. (1984), Les chemins de la persuasion, Paris, Dunod.

Edward T. Hall (1978), *La dimension cachée*, Paris, Seuil.

Edward T. Hall (1979), *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil.

Andréas Iskam (2016), « L'épidémie dEbola en Afrique de lOuest et lengagement de la République allemande dans le combat contre le virus », *Allemagne d'aujourd'hui*, vol. 217, no. 3, p. 182-197.

Jean-Marie Manus (2022), « Le marché de wuhan, épicentre de la Covid 19 », in *Revue Francophone des Laboratoires*, n° 542, p. 24-25.

Edmond Marc (2016), « Pour une psychologie de la communication », in Jean-François Dortier éd., *La Communication. Des relations interpersonnelles aux réseaux sociaux.* Auxerre, Éditions Sciences Humaines, « Synthèse », p. 41-53.

Cléopâtre Montandon (1982), Un mécanisme de contrôle social : la honte. Analyse d'un concept négligé, in *Revue européenne des sciences sociales*, n° 62, p. 23-61.

Serge Tisseron (2007), *La honte. Psychanalyse d'un lien social*, Paris, Dunod.

Jean-Paul Sartre (1943), *L'Etre et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique,* Paris, Gallimard.

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026

Delphine Scotto di Vettimo (2001), Métapsychologie et clinique de la honte : son statut, ses manifestations, son traitement psychothérapique, thèse de doctorat en psychologie, université de Nice Sophia Antipolis.

Alexandra Pizzuto, « envie de se réfugier sous-terre, de se dérober au regard de lautre », in https://www.marieclaire.fr/honte-sentiment-explications1347648.asp, consulté le 20 mars 2022.

Emde, Robert N, David Oppenheim, et Antoine Guédeney (2002), « La honte, la culpabilité et le drame œdipien : considérations développementales à propos de la moralité et de la référence aux autres », *Devenir*, vol. 14, n° 4, p. 335-362.

Yves Winkin (2014), *La nouvelle communication*, Paris, Points.

Published in : Sous la direction de Raphaël Lambal (dir.), *Les Annales du Sud, No. 2*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782487579026, doi : 10.17184/eac.9782487579026